

[Text]

temps, c'était unilingue anglais. Je parle des années 20 et 30 parce que c'était mon temps.

J'apprends avec anticipation et avec beaucoup de joie quand conclurez une entente avec la province du Manitoba. J'espère que vous leur direz aussi que les juges du Manitoba devraient aussi avoir de bonnes idées en ce qui concerne les langues officielles. Nous n'avons pas encore réussi à convaincre une cour au Manitoba en ce qui concerne les langues officielles.

Je vous donne l'exemple du cas Forest, mais il y en a beaucoup d'autres. Cela a été jugé par la Cour suprême. Tout allait mal au Manitoba. Les cours du Manitoba ne nous ont jamais donné quelque droit que ce soit. C'est la Cour suprême qui, finalement, a donné le salut à M. Forest.

Dernièrement, une autre chose est arrivée. Il y a encore des sociétés de la Couronne qui ont de la difficulté à nous répondre en français. Il y en a ici qui disent: Pourquoi ne vous servez-vous pas du français? Pourquoi ne le parlez-vous pas dans l'Ouest? Si l'on veut avoir du service, il faut très souvent se servir de la langue anglaise. C'est pour cela que c'est très important pour nous, même si cela coûte un peu plus cher. Je fais encore allusion au rapport de 10 à 1. Il est absolument nécessaire que nous soyons encouragés pour que la langue puisse survivre encore longtemps, et non seulement survivre, mais s'épanouir.

C'est pour ces raisons-là que je soulève toutes ces choses. Vous me demandez de vous donner un bon exemple, un exemple concret. Eh bien, je vais vous en donner un. La Commission canadienne du blé, à Winnipeg, on l'appelle *the Canadian Wheat Board*. On a envoyé des commentaires à beaucoup de nos gens dans des centres francophones. Nous avons beaucoup de centres francophones et de minorités au Manitoba. Je pourrais vous en nommer pour vous tenir occupés pour un bout de temps. Ces gens ont à coeur de garder leur langue, et on ne les aide pas beaucoup. Le gros groupe est à Saint-Boniface, comme vous le savez.

La Commission canadienne du blé a envoyé à ces fermiers-là, parce qu'ils n'avaient pas respecté leur quota ou quelque chose du genre, un avis seulement en anglais. Bien que ces fermiers aient engagé ensemble un avocat, la solution à ce problème est loin d'être trouvée, bien au contraire. La cour du Manitoba les a refusés. Elle a dit: Non, non, c'est bien correct. Les cours ne reconnaissent pas la Loi sur les langues officielles. Il faudrait encore que ces choses-là aillent à la Cour suprême. Il faudrait avoir la volonté et l'appui du ministre de la Justice ainsi que le vôtre pour qu'on soit certains que la chose aille à la Cour suprême où, peut-être, on dira aux fermiers comme on a dit à M. Forest: Oui, vous avez raison; la Commission canadienne du blé devrait vous envoyer des avis bilingues.

À part cela, monsieur le ministre, je crois que vous faites du bon travail. Vous êtes assez nouveau dans votre milieu. Je crois que vous en avez appris beaucoup plus que nous tous ensemble. Il me semble que vous n'avez pas

[Translation]

I will be among the first to rejoice when you announce that an agreement has been reached with the Province of Manitoba. I hope that you will further require that Manitoba judges be fluent in both official languages. We have not so far succeeded in convincing a Manitoba court about the need to comply with the official languages requirements.

I quoted the example of the Forest case but there are many others. It came before the Supreme Court. Everything was going wrong in Manitoba. The Manitoba courts never recognized our rights and Mr. Forest was finally vindicated by the Supreme Court.

Something else came up lately. There still are a number of Crown corporations which are not in a position to answer in French. Some members here have been saying why do you not use French or why do you not speak French in the west? But if you want to be served, most of the time you have to speak English. It is very important for us even if it does cost money. I am talking about this ratio of 10:1 mentioned a while ago. We absolutely have to get encouragement if we want the French language to survive and to develop.

That is why I raised all these points. You asked me for a concrete example so I will give you one. There is the Canadian Wheat Board in Winnipeg known in French as La Commission canadienne du blé. Comments were sent to many people in the francophone community centres. We have quite a few of these centres in Manitoba. If I were to name them all, we would be here for a long time. These people really want to keep their language but they do not get much help. As you know, they are concentrated mainly in St. Boniface.

The Canadian Wheat Board sent a warning to these farmers in English only after they failed to meet their quota or something of that kind. Even though these farmers banded together to hire a lawyer, the problem has not been solved so far. Their case has been thrown out by a Manitoba court. Courts in that province do not recognize the official languages act. So they would also have to go right up to the Supreme Court. They would need the support of the Minister of Justice and your own support in order to put their case to the Supreme Court and there is a chance, as in Mr. Forest's case the Supreme Court might decide that the Canadian Wheat Board is wrong; that it must send bilingual notices.

Apart from that I feel that you are doing a good job, Minister, even though you have not been at this job for a very long time, you seem to have learned more about it than all of us here put together. It seems you have not